

**Compte-rendu de la 19<sup>e</sup> session du le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) des Nations Unies sur la lutte contre la désertification: 15-19 mars 2021**

La bonne santé des terres, tel est « notre véritable capital collectif » pour créer un monde de paix, de prospérité et d'équité dans l'après-pandémie. Le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD), Ibrahim Thiaw, a mis l'accent sur ce point au cours de la toute première réunion virtuelle du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC). Le Comité s'est ainsi réuni pour une session d'échange d'informations, en dehors de toute négociation, avec un ordre du jour réduit. Malgré quelques difficultés de connexion pour certains participants, les deux heures journalières de travail ont permis d'échanger sur les questions qui seront abordées à la prochaine session de la Conférence des Parties à la CLD (CdP 15) qui se tiendra fin 2021, notamment sur:

- les informations actualisées sur la mise en œuvre des cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres (NDT), y compris les informations relatives à la mise en service du Fonds pour la NDT;
- les soutiens à l'Initiative de la CLD sur la sécheresse, et les cadres politiques adoptés par les Parties en matière de sécheresse, d'égalité de genre et de droits fonciers; et
- le rapport d'étape du Groupe de travail intergouvernemental (GTI) sur les politiques et mesures d'application efficaces pour faire face à la sécheresse dans le cadre de la CLD.

Le gestionnaire du Fonds pour la NDT, Mirova, a indiqué avoir encaissé plus de 150 millions USD depuis la mise en place du Fonds en 2018, dont 70% proviennent de sources de financement privées, et avoir analysé plus de 220 projets à ce jour. Tout en se félicitant du bon approvisionnement du Fonds, le représentant a exprimé des inquiétudes quant à l'impératif de mettre en place des garanties sûres en matière sociale et environnementale, et d'assurer la participation des parties prenantes locales aux processus de gouvernance foncière.

Au cours des discussions relatives aux initiatives politiques prises dans le cadre de la CLD, la question de la meilleure façon de gérer la sécheresse a suscité d'intenses débats. Les participants ont largement salué le rapport d'étape du GTI, organe mis en place par la CdP 14 en 2019 pour faire le bilan des cadres existants pour la coordination des politiques, de la mise en œuvre et des institutions compétentes en matière de préparation et de réponse aux sécheresses. Les pays africains ont collectivement souligné la gravité des effets de la sécheresse dans la région, notamment en raison d'une accélération des changements climatiques et de

la dégradation des sols induite par les activités humaines. Ils ont réitéré leurs appels à établir un Protocole sur la sécheresse dans le cadre de la CLD, doté de ressources financières propres, pour faire en sorte que la question reçoive toute l'attention qu'elle mérite. D'autres points de vue ont été exprimés en faveur d'une collaboration accrue des programmes internationaux existants et des institutions spécialisées qui travaillent déjà dans ce domaine.

La nécessité d'intégrer la question de l'égalité de genre dans tous les programmes de la CLD, notamment les activités relatives à la NDT, a été maintes fois réaffirmée, et nombreux sont ceux qui ont souligné le rôle central des femmes dans la gestion durable des terres (GDT). Quelques-uns ont plaidé pour une hausse du niveau d'ambition actuel, fixé par le Plan d'action de la CLD en matière d'égalité de genre, et pour l'adoption d'approches plus systémiques.

Dans son discours de clôture, le Secrétaire exécutif de la CLD Thiaw a noté que, si la pandémie actuelle place le calendrier de la CdP 15 dans l'incertitude, elle offre néanmoins une fenêtre d'opportunité pour replacer la question des terres au centre d'une relance verte.

La CRIC 19 s'est réunie en sessions journalières de deux heures entre le 15 et le 19 mars 2021.

**Dans ce numéro**

|   |    |
|---|----|
| Bref historique du CRIC .....   | 2  |
| Compte-rendu de la réunion .....  | 2  |
| Mise en œuvre des cibles volontaires de NDT et activités de mise en œuvre connexes .....  | 3  |
| Informations actualisées sur la mise en service du Fonds pour la NDT .....  | 5  |
| Informations actualisées sur la mise en œuvre de l'Initiative sur la sécheresse et les activités de mise en œuvre connexes .....                                  | 6  |
| Rapport d'étape du groupe de travail intergouvernemental sur les politiques et mesures d'application efficaces face à la sécheresse dans le cadre de la CLD ..... | 8  |
| Clôture de la réunion .....   | 9  |
| Brève analyse de la CRIC 19 .....   | 10 |
| Réunions à venir .....  | 11 |
| Glossaire .....   | 11 |

### Bref historique du CRIC

La CLD est la pièce maîtresse des efforts de la communauté internationale en matière de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) dans les zones arides. Prévues dans l'Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, la Convention a été adoptée le 17 juin 1994. Elle est entrée en vigueur le 26 décembre 1996, et compte aujourd'hui 197 Parties, ce qui correspond à une ratification universelle.

La CLD reconnaît les aspects physiques, biologiques et socio-économiques de la désertification, ainsi que l'importance de la participation des communautés locales à la lutte contre la DDTS. L'axe central de la CLD est l'élaboration de programmes d'action nationaux, infrarégionaux et régionaux par les autorités nationales en collaboration avec les institutions des Nations Unies, les bailleurs de fonds, les communautés locales et les organisations non gouvernementales. Lorsqu'elle a été adoptée, la CLD comprenait quatre annexes d'application régionale pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, et la Méditerranée du nord, respectivement. Une cinquième annexe régionale pour l'Europe centrale et orientale a été ajoutée en 2001.

Le CRIC a tenu sa première session en 2002 à Rome, en Italie. Pendant la CdP 9, à Buenos Aires, Argentine, en 2009, les Parties ont adopté un nouveau mandat pour cet organe d'examen et en ont fait l'un des deux organes subsidiaires de la Convention, avec le Comité de la science et de la technologie. Outre les examens périodiques de la mise en œuvre de la Stratégie décennale de la Convention (2008-2018), le CRIC a été chargé d'évaluer les dispositifs institutionnels et de financement de la Convention, ses procédures de communication et d'établissement de rapports, ainsi que sa collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Les rapports d'avancement des pays Parties et d'autres organes compétents en matière de rapports sont présentés dans le portail web du Système d'examen de la performance et d'évaluation de la mise en œuvre (PRAIS) de la CLD.

### Principaux tournants

**CdP 12:** Suite à l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), comportant une cible relative à la NDT qui concerne directement la CLD, l'une des préoccupations centrales de la CdP 12 (2015) a été la façon d'aligner les objectifs de la CLD et les programmes d'action des Parties sur ce cadre mondial. Organisée parallèlement à la CdP 12, la CRIC 14 a été le théâtre de longues discussions concernant la façon d'adapter les futurs rapports tant sur le fond que sur la forme, et en particulier comment établir des cibles nationales à caractère volontaire en matière de NDT et comment en faire le suivi. Les participants sont convenus que les futurs rapports devraient se centrer sur trois indicateurs biophysiques: les tendances observées de modification du couvert des sols, la productivité des terres, et les stocks de carbone. Ils ont également abordé les unités de mesure appropriées pour suivre les progrès accomplis. Parmi les décisions transmises à la CdP pour approbation, le CRIC a invité les Parties à formuler, « conformément à leurs circonstances nationales spécifiques ainsi qu'à leurs priorités », des cibles volontaires pour atteindre la NDT, basées sur des relevés de données, quantifiables et soumises à des échéances. Le Comité a également encouragé les Parties à utiliser le concept de NDT comme vecteur de cohérence entre les politiques, actions et engagements nationaux.

**CRIC 15 et 16:** En 2016 et 2017, le CRIC a conduit de larges consultations sur la façon d'améliorer les procédures de communication ainsi que la qualité et le format des rapports devant être soumis à la CdP. La CRIC 16 s'est réunie sous forme

de session spéciale – baptisée « CRIC méthodologique » – avec pour mandat d'élaborer les modalités des futurs exercices d'établissement de rapports, conformément au nouveau cycle quadriennal proposé à la CdP 12.

**CdP 13:** Outre l'adoption du nouveau Cadre stratégique de la CLD (2018-2030), avec ses cinq objectifs stratégiques, la CdP 13 (2017) a approuvé la transition vers un cycle de reporting tous les quatre ans. Sous ce nouveau format, les réunions intersessions du CRIC seraient consacrées, une fois tous les quatre ans, à l'évaluation de la mise en œuvre au regard d'indicateurs d'avancement et, tous les deux ans, à la divulgation du contenu des rapports. La CdP a également prié le Secrétariat d'envisager la simplification des modèles de rapports et des autres outils d'établissement de rapports, y compris en rendant la plateforme PRAIS plus facile d'utilisation.

**CRIC 17 et 18:** La CRIC 17 (2019) a examiné une série de rapports contenant des analyses préliminaires de l'information présentée en rapport aux Objectifs stratégiques de la CLD. Les rapports en question se basaient sur des données nationales par défaut pour chacun des trois indicateurs d'avancement de la CLD, tirées de sets de données globales et « préenregistrées » sur le portail PRAIS. Les délégués ont souhaité plusieurs améliorations des procédures de communication et d'établissement de rapports de la CLD, dont: l'élargissement de la fonctionnalité et des outils d'établissement de rapports sur les plateformes Trends. Earth (gérée par l'organisation Conservation International) et PRAIS, avec pour objectif de mieux éclairer la prise de décisions; et la révision de la méthodologie employée pour calculer l'indicateur agrégé correspondant à l'ODD 15.3.1 (proportion de terres dégradées dans la surface totale de terres émergées) afin de permettre son interprétation en termes d'ampleur de la dégradation. Organisée parallèlement à la CdP 14 (2019), la CRIC 18 a adopté sept décisions portant, notamment, sur l'amélioration de la mise en œuvre du Programme 2030 de développement durable à travers une intensification du renforcement des capacités. La CRIC 18 a par ailleurs développé les recommandations du CRIC en matière d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention au regard des cinq Objectifs stratégiques de la CLD.

**CdP 14:** La CdP 14 a adopté plus de 30 décisions portant, notamment, sur: la façon de mettre en œuvre les quatre cadres de politiques thématiques consacrés respectivement à la sécheresse, au genre, aux tempêtes de sable et de poussière (TSP) et à la DDTS comme moteur de migrations. La CdP est également convenue d'inclure les droits fonciers en tant que nouveau domaine thématique couvert par la Convention.

### Compte-rendu de la réunion

Le Président du CRIC de la CLD, Andrew Bishop (Guyana), a ouvert la session de lundi en déclarant que, même si la réunion a lieu en pleine pandémie mondiale, « nous ne laisserons pas cette difficulté nous arrêter ». Il a ensuite invité le Vice-Président de la CRIC 19, Ahmed Senyaz (Turquie), à présider en son nom cette réunion intersession.

Dans ses remarques d'ouverture, Senyaz s'est dit confiant que les délégués garderont la CRIC 19 en mémoire comme un événement réussi d'échange de connaissances et d'expériences. Il a souligné le besoin de traduire les choix politiques en actions concrètes sur le terrain, et a appelé les Parties à adopter des méthodologies et des approches novatrices pour contribuer à éclairer scientifiquement la prise de décision dans la lutte contre la DDTS.

Le Secrétaire exécutif de la CLD, Ibrahim Thiaw, a décrit la toute première réunion en ligne de la CLD comme une session

exceptionnelle, à laquelle il est fait recours « pour des raisons que nous aurions tous préféré éviter », et a noté que si la pandémie a forcé les personnes à s'éloigner les unes des autres, elle a également mis en lumière l'importance du travail de la CLD. Il a souligné que la réhabilitation des terres est vitale pour une relance durable après la pandémie, car elle contribue à créer des emplois, à atténuer les changements climatiques, à freiner la perte de biodiversité, à accroître la sécurité alimentaire, et à libérer des millions de personnes de la pauvreté et de la faim.

**Déclaration d'ouverture:** Les représentants des six Annexes régionales de mise en œuvre de la CLD, d'organisations de la société civile (OSC), d'agences internationales et d'autres groupes d'intérêt ont livré des déclarations d'ouverture.

Le Maroc, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a offert ses condoléances à tous les États membres pour l'immense perte de vies humaines et la terrible dévastation économique causées par l'épidémie mondiale. Mettant en exergue les priorités de la région, il a vivement demandé un plus grand engagement de toutes les parties prenantes afin de garantir les effets positifs des efforts de réhabilitation des terres, en estimant que cela conduirait forcément à de meilleures conditions de vie.

Le Portugal, au nom de l'UNION EUROPÉENNE (UE), a réitéré le soutien de l'Union aux pays dans le suivi et le reporting de leurs processus de définition de cibles volontaires sur la NDT (PDC), et souligné que toute option visant le renforcement du cadre doit, de préférence, prendre appui sur les mécanismes juridiques et financiers existants, plutôt que d'en développer de nouveaux.

L'Ouzbékistan, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a suggéré que la CRIC 19 constitue une plateforme positive pour partager des expériences et des réactions concernant la mise en œuvre de la Convention, ainsi que pour aborder les priorités et besoins des Parties. Le délégué a indiqué que la région représente un ensemble diversifié d'écosystèmes qui demandent une attention spécifique, et s'est félicité du champ très complet du rapport d'avancement du GTI chargé de la sécheresse.

Le Nicaragua, au nom du GROUPE AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (GRULAC), a appelé à adopter une approche holistique pour réaliser le Programme 2030, en connectant la cible NDT de la CLD à d'autres objectifs essentiels, tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, et la redynamisation des partenariats mondiaux pour le développement durable. La déléguée a mis en exergue l'importance de prendre en considération les différents contextes nationaux et de soutenir l'élaboration d'indicateurs intégrant la variable de genre pour assurer que les hommes et les femmes en bénéficient de façon égale.

La Hongrie, au nom du GROUPE DE LA MÉDITERRANÉE DU NORD, a signalé la vulnérabilité de sa région à l'élévation du niveau de la mer, et souligné les efforts en cours visant à améliorer la diffusion des meilleures pratiques et à développer un mécanisme de transfert de technologies. Le délégué a déploré le lourd tribut payé par la région à la pandémie de COVID-19 ainsi que l'impact de celle-ci sur les économies rurales et les petits propriétaires terriens, qui ralentit les activités de réhabilitation des sols.

Le Belarus, au nom de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (ECO), a remercié le Mécanisme mondial (MM) pour son soutien aux pays dans la définition de leurs cibles nationales en matière de NDT et dans la construction de partenariats qui contribueront au renforcement de la CLD en tant qu'instrument international efficace. Le délégué a estimé préoccupante la complexité du rapport du GTI et signalé des

lacunes insuffisamment traitées, notamment sur les questions des inégalités de genre.

Le délégué d'Arabie saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a rapporté les grandes lignes de la récente réunion du G20 accueillie par son pays. Il a mis en avant le lancement de l'Initiative globale pour la réduction de la dégradation des sols et l'amélioration de la conservation des habitats terrestres dans le but de prévenir, enrayer et infléchir la dégradation des terres, qui vise une réduction de 50% des terres dégradées d'ici 2040.

L'INDE, au nom de la Présidence de la CdP 14, a félicité le Secrétaire de la CLD pour avoir poursuivi son dur labeur pendant la pandémie, et a noté que la réhabilitation des terres et les solutions axées sur la nature sont essentielles à la relance post-COVID-19. Appelant à renouveler l'engagement sur le multilatéralisme, il a souligné que le leadership de la CLD pour guider la collaboration mondiale en matière de réhabilitation des terres peut avoir de nombreux avantages du point de vue du Programme 2030.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) a souligné que la dégradation des sols et la raréfaction de la ressource en eau sont en passe de devenir des défis mondiaux, et a offert son soutien aux pays pour « rebâtir en mieux ». La déléguée a exhorté les pays à adopter des solutions axées sur la nature, qui fourniront des régimes alimentaires sains et équilibrés tout en protégeant la qualité des sols et des terres.

L'ORGANISATION ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE a rapporté le soutien fourni aux États arabes dans la préparation de leurs rapports nationaux, en notant qu'il s'agit là de leur première démarche concertée. Le délégué a estimé que le financement dans le cadre de la CLD demeure problématique comparé aux autres Conventions de Rio, et a appelé le MM à examiner la complexité du processus de soumission de projets de NDT, car aucun pays arabe n'a, à ce jour, reçu aucun financement.

Idea Public Association, au nom des ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, a réitéré les priorités des OSC en matière de lacunes entre les politiques et les actions concrètes menées au niveau local, y compris la participation des OSC à toutes les étapes des processus de prise de décisions. La déléguée a exhorté les Parties à prêter davantage d'attention à l'agroécologie et aux initiatives communautaires sur les territoires, car ce sont des moyens de parvenir à la NDT, notamment au vu des inquiétudes associées à la garantie de l'accès aux territoires pour les groupes minoritaires, notamment les femmes et les peuples autochtones, et à l'accélération des activités visant la sauvegarde des terres et de leurs populations.

**Questions d'organisation:** Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire ainsi que le calendrier des travaux pour la session (ICCD/CRIC(19)/1), et a confirmé la désignation de Hussein Nasrullah (Liban) au poste de Rapporteur pour les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> sessions.

### ***Mise en œuvre des cibles volontaires de NDT et activités de mise en œuvre connexes***

Louise Baker, Directrice générale du Mécanisme mondial de la CLD, a présenté le rapport du MM (ICCD/CRIC(19)/2 et ICCD/CRIC(19)/2/Corr.1) sur le soutien apporté aux pays dans leurs processus de définition de cibles volontaires en matière de NDT (PDC), ainsi que sur les autres soutiens accordés pour l'élaboration précoce de projets et programmes transformateurs en matière de NDT (PPT). Les discussions relatives à ce point ont eu lieu lundi et mardi.

Le GROUPE AFRICAÏN a décrit l'adoption du concept de NDT comme une remarquable victoire car il offre un cadre adapté



pour aborder la désertification de façon intégrée, notamment par le renforcement de la collaboration interministérielle, l'introduction d'outils de planification intégrée à des fins d'optimisation des sols, et la fixation d'objectifs ciblés permettant la mobilisation de ressources. Déplorant que les efforts présents ne soient pas suffisants pour atteindre la NDT d'ici 2030, le délégué a appelé à accentuer les interventions visant à : développer des outils appropriés pour améliorer la coordination des différentes ressources de l'aménagement des territoires; mobiliser des financements supplémentaires pour les PPT; et renforcer les capacités de mise en œuvre et de suivi des projets de NDT. Il a mis en exergue les opportunités de tisser des synergies avec des initiatives majeures, telles que la Grande muraille verte au Sahel, en précisant avoir reçu des promesses de financement à hauteur de 12 milliards EUR.

Le GROUPE ASIE-PACIFIQUE a indiqué que 31 Parties ont élaboré à ce jour leurs cibles en matière de NDT, mais qu'il y a un besoin de soutien supplémentaire pour élaborer les PPT. Le délégué a évoqué des inquiétudes quant à la façon de mieux soutenir les pays, en fonction de leurs différents niveaux de capacités, afin qu'ils puissent atteindre la NDT, et a appelé à des soutiens additionnels pour permettre aux pays d'accélérer le processus des PPT, du développement conceptuel et la préparation de projets jusqu'au suivi effectif de la mise en œuvre des PPT et le partage des connaissances tirées de ce processus. Il a par ailleurs plaidé pour une meilleure sensibilisation concernant les fenêtres de financement de la NDT, et concernant la meilleure façon de définir des PPT dans le contexte de l'après-pandémie. Il a souligné le rôle majeur des partenariats régionaux dans les efforts de renforcement des capacités, félicitant au passage les Initiatives Changwon et Peace Forest de la République de Corée, ainsi que les travaux de la Chine sur des outils de suivi avancés. Il a par ailleurs noté l'importance de mettre à la disposition des petits États insulaires en développement des sets de données mondiales en haute résolution, car ils sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques résultant de dégradation des terres.

Le GRULAC a indiqué que 31 Parties, représentant 95% de la région, ont à ce jour présenté leurs cibles volontaires en matière de NDT, et a demandé des soutiens conséquents pour assurer un processus de mise en œuvre tout aussi efficace. Se félicitant des efforts déployés pour mobiliser des financements à l'échelle mondiale, notamment dans le cadre de la FEM-7, du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'adaptation, le délégué a affirmé toutefois que cela n'est pas suffisant pour combler le fossé entre les prévisions et les capacités de planification. Il a par ailleurs plaidé pour un soutien à la mise en œuvre de la NDT au niveau local, et pour mieux relier ces efforts avec les objectifs plus larges de réduction de la pauvreté et de développement résilient aux changements climatiques. Soulignant l'importance des approches systématiques de création de connaissances, de diffusion et d'apprentissage, il a demandé au MM de soutenir les pays dans l'identification des opportunités qui s'offrent à eux de renforcer les capacités nationales et régionales en matière de collecte de données, d'analyse et d'établissement de rapports.

L'ECO a estimé que la NDT est un levier solide pour guider la mise en œuvre de la CLD, car que cela exige de maintenir l'attention au plus haut niveau politique, et a salué le Dialogue de haut niveau sur la DDTS convoqué par la CLD et l'Assemblée générale des Nations Unies. Le délégué a souligné l'importance d'établir des groupes de travail multipartites, car c'est une des leçons apprises des sept PDC-NDT établis à ce jour; il a donc demandé des soutiens supplémentaires pour traduire les cibles en actions concrètes à travers le développement des PPT. Il a rapporté que, des quatre pays de la région à avoir fait des demandes au

Fonds pour les PPT, un seul a réussi à lancer un projet comportant un axe sur la NDT.

Le GROUPE ARABE a remercié le MM pour le soutien technique fourni dans l'élaboration de notes conceptuelles et de processus de PPT. Le délégué a noté que les pays font face à de grands défis en matière de financement et s'est dit inquiet du caractère techniquement complexe du processus des PPT. Il a mis en exergue que très peu de projets ont été lancés à ce jour et a suggéré d'examiner la répartition géographique de ces projets et d'entreprendre des interventions là où des lacunes auront été constatées. Affirmant que le document a été bien préparé, il a indiqué qu'il devrait être relié aux résolutions de la CdP pour identifier les enseignements tirés et les recommandations qui s'imposent.

L'UE a exprimé son énergique soutien à la NDT comme objectif principal de la CLD, car les terres sont le trait d'union qui permet de connecter et d'aligner les activités de la CLD avec d'autres processus de planification, tels que les Contributions déterminées au niveau national dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et les plans nationaux d'action stratégique sur la biodiversité dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. La déléguée a exprimé le soutien de la région aux efforts actuels pour établir des niveaux de référence permettant de soutenir une approche systématique du suivi des progrès accomplis en matière de NDT sur la base des meilleures données nationales disponibles, ainsi que les processus visant à faciliter le partage de connaissances et l'apprentissage mutuel. Elle a appelé à renforcer la coordination entre tous les ministères compétents en matière de gestion des terres afin d'intégrer la NDT dans le processus national de définition des politiques. Elle a salué l'intensification des efforts de levée de fonds pour les PPT-NDT, et a encouragé le Secrétariat de la CLD et le MM à continuer de soutenir les capacités des pays en matière d'évaluation et de cartographie de leurs terres dégradées.

Réaffirmant son engagement à soutenir la définition de cibles ambitieuses en matière de NDT, l'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) a énuméré les principales conclusions de son examen 2019 de la convergence politique entre les projets de NDT et ceux de restauration des terres boisées dans plus de 30 pays. Le délégué a noté que la restauration des pâturages se voit généralement accorder un faible niveau de priorité alors qu'ils constituent 80% des terres arides, et a conclu que cela constitue un risque considérable vis-à-vis des objectifs de la Convention. Il a expliqué que le dialogue multipartite convoqué en partenariat avec le WWF et la CLD en décembre 2020 visait à combler cette lacune en stimulant la sensibilisation au niveau mondial concernant le rôle que ces pâturages peuvent jouer en matière de développement durable. Il a souligné qu'il est important de renforcer les investissements dans la réhabilitation des pâturages conformément aux objectifs de NDT, y compris à l'occasion de la prochaine CdP 15 à la CLD et du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

L'organisation CARI Association, au nom des OSC, a souligné que prévenir la dégradation des terres reste la meilleure manière de lutter contre la désertification, et a appelé à fixer des cibles quantifiées de réhabilitation des terres. Félicitant les pays qui ont entrepris leurs PPT, il a appelé à plus de transparence dans l'établissement de rapports concernant les zones visées par les activités de NDT, avec une plus grande inclusion des femmes et des autres groupes marginalisés, ainsi qu'une association des OSC à la définition des cibles nationales de NDT et au suivi des PPT. Rappelant le lien étroit entre les terres et la santé humaine,

les OSC ont plaidé pour une transition rapide vers des pratiques agricoles plus durables, qui promeuvent la biodiversité et sa conservation et qui évitent d'aggraver la dégradation des terres.

Le FEM a passé en revue l'actuel cycle de reconstitution du Fonds, et a indiqué que 2 millions USD additionnels ont été mis à disposition à travers le MM pour le renforcement des capacités.

La FAO a mis en exergue les efforts en cours pour le renforcement des capacités, notamment une initiative conjointe avec le Programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE) en matière de gestion durable des terres dans les zones arides, ainsi que pour l'harmonisation des stratégies de réhabilitation dans le cadre du projet Grande muraille verte du Sahel, notamment à travers l'interconnexion des systèmes de connaissances des éleveurs et d'autres groupes locaux.

D'autres interventions de pays Parties et autres délégués ont mis en exergue quelques enseignements tirés des projets de NDT en cours, notamment la nécessité:

- de dégager plus de données haute-résolution relatives aux trois sous-indicateurs de la NDT, en fournissant le soutien technique et le renforcement des capacités requis, pour effectuer un suivi efficace à travers le moteur Google Earth et d'autres plateformes;
- de garantir que les cibles volontaires de NDT correspondent bien aux aspirations socioéconomiques et autres priorités de développement des pays, et servent de lien synergique entre les trois Conventions de Rio;
- d'élargir les ateliers de renforcement des capacités au niveau régional et infrarégional pour promouvoir l'échange de connaissances, notamment en explorant l'utilisation des canaux virtuels pour améliorer l'efficacité et la participation;
- d'envisager l'intégration de solutions axées sur la nature en tant que mécanisme de mise en œuvre de la Convention, en cohérence avec les approches écosystémiques;
- de demander à l'Interface science-politique (ISP) de la CLD de conduire une analyse comparative de la mise en œuvre des projets de NDT et des Plans d'action nationaux existants;
- d'élaborer les indicateurs quantitatifs et qualitatifs pertinents au niveau national, en lien avec les trois sous-indicateurs de la CLD, afin de générer des résultats plus précis et utiles à la définition des politiques publiques;
- d'élaborer des indicateurs harmonisés avec ceux des ODD afin de favoriser l'intégration des cibles de NDT dans les programmes nationaux et infranationaux et de renforcer les synergies avec les processus en matière de climat et de biodiversité, ainsi qu'avec ceux relatifs à la sécurité de la ressource en eau; et
- d'étudier et d'ajuster les actuelles cibles de NDT au regard de la pandémie mondiale.

### **Informations actualisées sur la mise en service du Fonds pour la NDT**

Le Secrétariat a présenté mardi les documents correspondants (ICCD/CRIC(19)/3 et ICCD/CRIC(19)/3/Corr.1). L'examen de ce point s'est poursuivi jusqu'à mercredi.

Gautier Quéru, Mirova, en représentation du gestionnaire du Fonds pour la NDT, a rappelé que le Fonds a pour objet de soutenir les entrepreneurs et développeurs de projets en leur fournissant des financements à long terme afin qu'ils élargissent et intensifient leurs activités, à conditions que les projets ainsi des retombées positives en termes de NDT, de climat, de biodiversité, de lutte contre la pauvreté et d'égalité de genre. Il a souligné l'importance de mettre en pratique le Cadre conceptuel scientifique pour la NDT et, à cette fin, il a exhorté les pays à consulter la méthodologie en ligne de suivi des impacts qui leur

permettra de mesurer les impacts de leurs activités en faveur de la NDT.

Le Maroc, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné qu'il est urgent de prêter attention aux besoins financiers au niveau national et régional, et a noté que la date limite pour présenter des projets au Fonds pour la NDT risque d'être difficile à respecter. Le délégué a appelé à établir un guide simplifié sur le processus du Fonds pour la NDT ainsi qu'à explorer la possibilité de mobiliser des ressources du Fonds vert pour le climat et d'organiser une conférence de haut niveau pour récolter d'autres financements.

Le Portugal, au nom de l'UE, a encouragé les administrateurs du Fonds pour la NDT à prendre des mesures pour accélérer la mise en œuvre, et a plaidé pour la mise en place de garanties afin de promouvoir la sécurité foncière et l'adoption d'approches transformatrices dans les zones les plus vulnérables.

Le Bhoutan, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a appelé à intensifier les efforts de sensibilisation pour mieux attirer les investissements du secteur privé, ainsi qu'à fixer des orientations à l'intention de ces investisseurs, en réitérant qu'il est indispensable d'élaborer un guide de proposition de projets. Le délégué a par ailleurs noté l'importance d'assurer un équilibre régional dans la sélection de projets, et a appelé à élaborer des sets d'outils ainsi qu'à partager les enseignements et les expériences.

Le Panama, au nom du GRULAC, a salué l'approbation d'un cinquième projet pour la région, présenté par le Nicaragua. Le délégué a exprimé des inquiétudes quant au processus utilisé pour désigner l'administrateur du Fonds pour la NDT, en estimant que les points de vue des Parties à la CLD n'ont pas été pris en compte.

La Géorgie, au nom de l'ECO, a demandé un webinaire pour soutenir les échanges régionaux concernant les activités de NDT pertinentes, telles que l'écotourisme, et a cependant noté que nombre d'activités prévues ont dû être reportées en raison de la pandémie.

L'Arabie saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a souligné le besoin d'assurer une juste distribution des ressources allouées aux processus de renforcement des capacités, et de partager les leçons apprises entre pays et régions. Le délégué a indiqué que la région a un besoin urgent de fonds pour élaborer un cadre de mise en œuvre des projets, et pour relier des projets aux études de faisabilité.

La CHINE a évoqué ses efforts de reboisement avec la plantation de 223 millions d'arbres visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 12 millions de tonnes, et a plaidé pour que le Fonds pour la NDT ne soit pas seulement focalisé sur les projets de moyenne et de petite taille, mais également sur les initiatives susceptibles d'avoir un effet au niveau mondial.

Dans d'autres interventions, les délégués ont demandé des orientations pendant la phase de préparation des propositions, une accélération de la mise en œuvre, et davantage de sensibilisation parmi les investisseurs potentiels du secteur privé, et ils ont par ailleurs signalé avec inquiétude l'impact que les restrictions commerciales liées à la COVID aura sans doute sur la mise en œuvre des projets.

Parmi les questions particulières évoquées, il y avait l'idée que le Fonds pour la NDT devrait favoriser les approches de type mosaïque dans les initiatives de restauration forestière, plutôt que de larges plantations en monoculture. Au sujet du rapport, des questions ont concerné la façon dont la pandémie a modifié la gestion des risques au sein des projets, et s'il serait possible d'envisager une quelconque compensation pour le temps et les activités perdues. D'autres ont demandé davantage d'orientations au service des pays à tous les stades du processus de présentation des projets, et davantage de transparence dans la sélection de

projets de NDT et dans la gestion du Fonds. Mirova a réitéré que les initiatives de « greenwashing » ne seront pas examinées, et s'est engagé à assurer une solide intégrité environnementale et sociale, ainsi qu'un suivi minutieux et une application stricte des normes.

Le CANADA a estimé que le Fonds pour la NDT est un exemple de collaboration entre les secteurs publics et privés au service de la réhabilitation de ressources naturelles, demandé une programmation largement plus réactive en termes de genre et annoncé une contribution de 55 millions USD au Fonds. La COLOMBIE a demandé des informations concernant la sélection d'un projet de gestion foncière durable en particulier, et Mirova a expliqué le processus de sélection n'a été conclu que récemment et que les informations nécessaires seront diffusées très rapidement. Le BRÉSIL a demandé que la sélection de projet soit guidée par des approches bien établies, comme la démarche restaurative en termes de paysage et la gestion durable de l'aménagement des territoires, plutôt que de prendre appui sur des concepts récents ou émergents comme les solutions axées sur la nature.

La SUISSE a demandé la mise à disposition périodique d'informations actualisées concernant les projets du Fonds pour la NDT au cours des réunions du CRIC, et a plaidé pour une méthode équilibrée incluant l'agroforesterie, l'agroécologie et, particulièrement, des projets ayant le potentiel de transformer les pratiques non durables de production alimentaire, qui touchent les femmes en premier lieu.

Le délégué du GHANA a déploré le fait que le seul projet ayant reçu le soutien du Fonds pour la NDT dans le pays soit en fait un soutien au secteur de l'exploitation du bois, et a plaidé pour une extension du programme afin de favoriser la zone la plus dégradée de son pays.

La FAO a offert un soutien technique pour aider les pays à élargir et intensifier leurs initiatives de GDT, ainsi qu'à choisir des projets appropriés, neutres en termes de dégradation des terres, qui suivent une approche de paysage pour améliorer la sécurité alimentaire.

Le Centre pour le développement durable et l'environnement, au nom des OSC, a mis en exergue les projets de plantations à grande échelle au Kenya et en Sierra Leone, en déclarant que ceux-ci ont des effets néfastes sur les écosystèmes. La déléguée a salué d'autres initiatives visant à développer des alliances et des partenariats, à diffuser les leçons apprises et à créer de meilleures synergies entre les politiques et les activités.

### **Informations actualisées sur la mise en œuvre de l'Initiative sur la sécheresse et les activités de mise en œuvre connexes**

Mercredi, le Secrétariat a présenté un rapport d'avancement des activités de suivi relatives aux trois cadres politiques adoptés à la CdP 14, portant respectivement sur la sécheresse, le genre et les droits fonciers (ICCD/CRIC(19)/5). Les discussions sur ce point se sont poursuivies jusqu'à jeudi.

Dans la première ronde de discussion, les représentants des groupes régionaux et des groupes d'intérêt, de la société civile et des agences internationales, ont évoqué leurs perspectives sur ces trois thèmes.

**Sécheresse:** Le Liban, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a salué la mise en place et l'actualisation du set d'outils sur la sécheresse, avec les initiatives de renforcement des capacités de la CLD correspondantes, notamment en matière d'alerte précoce et de surveillance des sécheresses. Le délégué a signalé que les questions relatives à la sécheresse et celles concernant les TSP sont imbriquées entre elles et doivent donc

être traitées de façon adéquate pour atténuer leurs effets croissants dans de nombreux pays.

La Commission européenne, au nom de l'UE, a estimé que les résultats de l'Initiative sécheresse de la CLD sont prometteurs, et a salué l'introduction de projets régionaux dans le sud de l'Afrique et en Asie centrale. La Commission a plaidé pour une poursuite des travaux sur les plans nationaux de lutte contre la sécheresse (PNS), sur le set d'outils relatifs à la sécheresse, sur le partage de données et sur la connexion des initiatives sur la sécheresse aux réponses humanitaires de façon à identifier des solutions à plus long terme.

La Namibie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné l'importance de l'Initiative sécheresse de la CLD, en signalant que la région subit de plein fouet les conséquences socioéconomiques des cycles récurrents de sécheresse et de leur accélération, qui sont par ailleurs exacerbés par les changements climatiques. La déléguée a plaidé pour un protocole de la CLD sur la sécheresse, sur le modèle du Protocole de Nagoya dans le cadre de la CDB, pour assurer la prise de mesures appropriées.

La Fédération de Russie, au nom de l'ECO, a indiqué que huit pays ont rejoint l'Initiative sécheresse et que cinq ont effectivement élaboré un PNS. Le TURKMÉNISTAN a par ailleurs noté que la vulnérabilité de la région aux sécheresses est étroitement liée à sa dépendance vis-à-vis de l'agriculture, principalement gérée par les populations rurales avec des moyens économiques limités.

Les ÉTATS-UNIS ont mis en lumière les signes indiquant que l'Initiative a des retombées positives pour les Parties, en se félicitant des liens établis avec les travaux du GTI sur le financement en matière de risques liés à la sécheresse.

Saluant le travail du Secrétariat sur le set d'outils, la CHINE a suggéré que les projets nationaux soient focalisés sur les impacts écologiques et humains des sécheresses. L'UKRAÏNE a évoqué une initiative visant à développer une base conceptuelle pour la planification de la gestion intégrée de la sécheresse avec la participation d'un large éventail de partenaires. Le délégué a expliqué que l'intention est d'intégrer cette gestion dans les politiques existantes, plutôt que d'en faire un instrument séparé.

Le MEXIQUE s'est dit intéressé par le partage d'informations relatives à la sécheresse. La SUISSE a appelé les Parties à inscrire leurs PNS dans les cadres de politiques relatives au climat et autres politiques pertinentes.

Le VENEZUELA a mis en exergue le besoin d'affiner davantage les indicateurs dans le cadre de suivi, en notant l'importance de la recherche participative sur les vulnérabilités aux phénomènes de sécheresse extrême, qui permet de mieux comprendre les facteurs aggravants sous-jacents. L'ESWATINI a souligné, avec le soutien de l'ANGOLA, que les sécheresses s'intensifient jour après jour et affectent les communautés de façons inédites. Le délégué a estimé que cela impose des approches nouvelles, plus tangibles, en matière de suivi et d'atténuation des sécheresses, en signalant, à cet égard, que le Protocole sur la sécheresse qui est proposé permettrait de donner à la question l'importance critique qu'elle mérite.

La SYRIE a proposé que le Centre arabe d'études sur les zones et les terres arides devienne le point focal du suivi intégré des sécheresses et des TPS, afin d'intensifier la coopération régionale dans la gestion de ses phénomènes transfrontières.

ISRAËL a souligné que les interventions comme l'indemnisation des paysans ne résoudront pas le problème sous-jacent de la sécheresse sur le long terme, en notant qu'il s'agit d'un défi naturel et récurrent. Le délégué a appelé à mettre l'accent sur les démarches proactives, notamment l'amélioration de la gestion et de la conservation des ressources en eau.



**Droits fonciers:** Le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a indiqué que la région approuve les conclusions et recommandations du rapport du Secrétariat en la matière. Le délégué a affirmé que, s'il incombe aux États d'assurer sur leur territoire une bonne gouvernance foncière, il existe néanmoins un besoin de soutien fort dans le renforcement des capacités nationales pour transposer et mettre en œuvre des cadres juridiques conformes aux Directives volontaires de la FAO sur une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (communément appelées Directives volontaires ou VGGT).

L'UE a souligné le besoin d'intégrer les droits fonciers, notamment ceux des femmes, des peuples autochtones et des communautés locales, dans tous les projets de NDT, et a félicité la FAO pour ses travaux en cours sur un guide technique dans ce domaine, qui sera dévoilé à la CdP 15. Le CANADA a salué les progrès accomplis dans l'intégration des VGGT et a souligné son engagement à réformer les lois restrictives en faveur de l'équité de genre. Le délégué des ÉTATS-UNIS a pris note de la collaboration de la FAO et s'est dit impatient de voir les activités prévues pour renforcer les capacités d'utilisation du guide technique et optimiser ainsi la collaboration de la CLD avec ses partenaires techniques.

Le GROUPE ASIE-PACIFIQUE a souligné l'importance de mettre en adéquation les cadres de gouvernance foncière avec les lois et les circonstances particulières des pays. Le délégué a plaidé pour une approche flexible dans l'élaboration du guide technique, et pour la prise en compte des perspectives nationales et régionales au moment d'adapter les VGGT au contexte de la CLD.

L'Arabie saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a noté l'importance d'incorporer les contributions des pays dans l'examen des directives techniques proposées. La CHINE a appelé à s'assurer du caractère incluant, approprié et flexible de la mise en œuvre de ces cadres mondiaux, en évitant soigneusement toute approche de taille unique.

**Genre:** Le Bénin, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné le besoin de recueillir des données désagrégées par genre en matière d'accès aux terres et d'autres facteurs de la sécurité foncière inclusive; de définir des bonnes pratiques en matière d'inclusion de genre; d'adopter une perspective de genre au moment de mener des activités transformatrices pour l'inclusion de la NDT; de combattre les pratiques discriminatoires; et de sensibiliser les femmes et renforcer leurs capacités pour leur permettre d'être actrices de leur propre autonomie.

L'UE a estimé que le rôle prépondérant des femmes dans la GDT ne sera jamais assez souligné et que, pour être efficaces, les activités devront dépasser le cadre du Plan d'action pour l'égalité de genre et prévoir des interventions au niveau systémique. Les représentants de l'UE ont par ailleurs demandé des mesures plus concrètes pour intégrer la question du genre à la mise en œuvre de la Convention, et encouragé le Secrétariat à continuer son travail de conseil auprès des Parties pour les aider à atteindre leurs objectifs en matière d'égalité de genre.

S'exprimant au nom du GRULAC, le Brésil a mis en exergue l'impact dévastateur et disproportionné du COVID-19 sur les femmes et les groupes vulnérables. Le délégué a souligné l'importance de traiter la question du genre de façon transversale dans toutes les politiques de développement durable, en annonçant que tel serait le thème d'un atelier à venir sur la problématique de genre au Panama.

La SUISSE a souligné que la COVID-19 va sans doute aggraver les inégalités de genre existantes, et appelé à adopter des approches plus proactives dans l'application des outils disponibles en ligne pour combler ce fossé. La déléguée des ÉTATS-UNIS,

exprimant son accord sur ce point, a salué le passage au format virtuel au sein de la CLD, et appelé à de nouveaux efforts en ce sens pour éviter de perdre cet élan, notamment en matière de formation et de renforcement des capacités. Saluant les travaux sur le Plan d'action en matière de genre, elle a toutefois exprimé des inquiétudes quant à un « excès d'attention » sur la NDT par rapport à la question de la sécheresse, et a appelé à aborder sur un pied d'égalité tous les aspects de la DDTS dans le cadre politique.

Le CANADA a souligné l'impact disproportionné de la dégradation des terres et des changements climatiques sur les femmes et les filles, la pandémie n'ayant fait qu'aggraver ces inégalités. Le délégué a appelé à traiter les normes de genre, la répartition des rôles et les rapports hommes-femmes dans une optique intersectionnelle, et a annoncé une contribution de 50 millions CAD pour soutenir l'intégration de la problématique de genre dans les activités de la CLD dans le cadre du Plan d'action en matière de genre, afin que le travail auprès des femmes les considère comme actrices centrales du changement.

L'ARGENTINE s'est fait l'écho des préoccupations concernant l'excès d'attention accordée aux investissements du secteur privé dans le Fonds pour la NDT, et a appelé à augmenter la part des financements publics pour garantir que le Fonds soit bien aligné sur les priorités et stratégies des pays en matière de réhabilitation des sols. Notant le risque de marginaliser davantage les groupes les plus vulnérables, le délégué a invité le Fonds à se focaliser davantage sur les indicateurs environnementaux et sociaux « plutôt que sur les aspects financiers ». Il a estimé que les femmes et les filles doivent être pleinement incluses dans l'élaboration des plans les concernant et, en référence aux paragraphes 52 et 53 relatifs à la suspension des ateliers en raison de la COVID-19, il a suggéré que ceux-ci se déroulent virtuellement, car ils sont essentiels au maintien de la dimension de genre.

Le BRÉSIL a mis en exergue un recensement national qui a établi que seulement 19% de terres appartiennent à des femmes dans le pays, et que les femmes gèrent seulement 8% des activités agricoles à but commercial. Le délégué a estimé que cela montre le besoin de renforcer l'accès des femmes aux terres, et a appelé à une plus grande mixité de genre dans les stages professionnels et autres forums de formation portant sur la réhabilitation des terres et sur les opportunités de financement dans ce domaine.

Le BÉNIN a déploré que les femmes n'aient souvent le droit d'accès qu'à des terres dégradées, ce qui souligne une fois encore l'importance d'une approche intégrée de la NDT, des droits fonciers et des questions de genre.

L'organisation Misión Verde Amazonia, au nom des OSC, a appelé à continuer de soutenir les pays qui sont en passe de rédiger leurs PNS, en garantissant au passage l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés dans ces documents.

En réponse aux interventions des délégués en matière de genre, Miriam Medel García, du Secrétariat de la CLD, a mis en exergue le soutien accordé par la CLD aux Parties dans l'élaboration de leurs objectifs de genre conformément au Plan d'action de la CLD sur les questions de genre. Elle a informé le Comité de l'intention du Secrétariat de programmer un second Caucus du genre à l'occasion de la CdP 15, et de continuer à renforcer les soutiens à l'intégration de la problématique de genre dans les PPT-NDT et dans toutes les activités liées au genre et aux droits fonciers.

Concernant les droits fonciers, Medel García a indiqué que le Secrétariat intégrera les commentaires de plusieurs Parties concernant les travaux sur le guide technique actuellement développé par la FAO. Elle a informé les délégués que le Secrétariat facilitera une série de consultations dans les prochaines semaines pour intégrer tous les points de vue au document final qui sera soumis à la CdP 15, et explorera la meilleure

façon de faciliter le renforcement des capacités et l'échange de connaissances sur la question des droits fonciers.

Au sujet des questions relatives à la sécheresse, Camilla Nordheim-Larsen, du Mécanisme mondial de la CLD, a informé les délégués de l'existence d'un kit d'aide du MM, actuellement en phase d'élaboration, qui prend appui sur les expériences passées pour définir les PPT-NDT. Elle a encouragé les pays qui ont achevé leurs PNS à présenter des requêtes au MM pour identifier de possibles financements et des partenaires de mise en œuvre potentiels. Nordheim-Larsen a également mis en avant un projet facilitateur d'activités conduit par le FEM avec la FAO pour la mise en œuvre des décisions de la CdP à la CLD en matière de sécheresse sur la période 2021-2023, notamment à travers: une assistance du GTI sur les mesures efficaces de politique et de mise en œuvre; l'amélioration du set d'outils sur la sécheresse à l'aide d'ensembles de données de suivi et d'alerte précoce, d'évaluations renforcées des risques, et d'outils d'atténuation des risques réactifs aux aspects de genre; la facilitation de PNS dans six régions à l'aide d'études de cas; et la conduite d'évaluations de la vulnérabilité aux sécheresses et de la préparation à l'application de mesures d'atténuation. Elle a informé les délégués que le MM entend intégrer une série de sessions virtuelles et d'apprentissage en ligne dans le set d'outils, et a mis en exergue les travaux en matière de financement des risques de sécheresse, notamment la préparation d'un rapport technique sur diverses options pour atténuer la sécheresse qui comportera un menu d'options de financement.

### ***Rapport d'étape du groupe de travail intergouvernemental sur les politiques et mesures d'application efficaces face à la sécheresse dans le cadre de la CLD***

Jeudi, le Co-Président du GTI Gaius Eudoxie a présenté le rapport du GTI (ICCD/CRIC(19)/4). Il a rappelé que le mandat du GTI comprenait un examen des cadres de coordination des politiques, de la mise en œuvre et des institutions existants en matière de préparation et de réponse face à la sécheresse, et une étude des options qui permettraient des mesures de politique, de plaidoyer et de mise en œuvre appropriées, gardant à l'esprit qu'il est impératif d'adopter une approche holistique de la réduction des risques de catastrophe. Eudoxie a décrit les missions des quatre équipes de travail du GTI chargées respectivement des thèmes suivants: politiques et gouvernance; ressources et mesures d'incitation; vulnérabilité et évaluation; et suivi et alerte précoce. Il a exhorté les Parties à émettre de plus amples orientations à l'intention des membres du GTI pour faciliter la prise de décisions à la CdP 15.

Les discussions sur ce point ont eu lieu jeudi et vendredi.

La NAMIBIE, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a réitéré les appels en faveur d'un instrument international juridiquement contraignant en matière de sécheresse, en indiquant qu'il s'agit d'un phénomène global ayant des impacts significatifs sur une assez grande surface dans le monde, avec une certaine probabilité d'aggravation et d'accélération en raison des changements climatiques. La déléguée a affirmé que le cadre actuel n'aborde pas adéquatement les besoins de la région, comme l'ont démontré les suites du phénomène El Niño en 2015, suite auquel 36 millions d'africains ont perdu leur sécurité alimentaire.

La Commission européenne, au nom de l'UE, a proposé que le GTI consacre ses efforts à identifier les lacunes et à renforcer les politiques et cadres existants. Le délégué a appelé à fournir les ressources nécessaires pour élaborer des outils de financement novateurs, tels que la gestion des risques.

Les Philippines, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, ont indiqué que leur région donne priorité à la réponse aux sécheresses

et aux activités de récupération, ainsi qu'à l'intégration des programmes de gestion de la sécheresse et un renforcement appuyé des capacités dans les trois piliers que sont le suivi, l'évaluation et l'atténuation.

L'Équateur, au nom du GRULAC, a suggéré de changer d'expression et dire, au lieu de « lutte contre la sécheresse », « mieux comprendre la sécheresse », et d'éviter d'utiliser des termes non approuvés par les accords environnementaux internationaux. Le délégué a estimé que les prochaines étapes devraient inclure un examen des plans nationaux existants et des plans de gestion opérationnels.

Le Monténégro et l'Ouzbékistan, au nom de l'ECO, pointant la complexité des questions relatives à la sécheresse, ont recommandé au GTI de proposer des exemples de pratiques concrètes et proactives de gestion de la sécheresse. Ils ont souhaité qu'une plus grande attention soit accordée aux caractéristiques de chaque région, comme les facteurs météorologiques et géographiques, lors de l'élaboration des plans de gestion des sécheresses pour en assurer l'efficacité. Ils ont par ailleurs plaidé en faveur d'une meilleure coordination des politiques entre les divers secteurs touchés par la sécheresse, ainsi que d'un renforcement de la recherche scientifique afin de comprendre pleinement comment les facteurs anthropiques contribuent à la sécheresse et à la désertification.

L'Arabie saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a soutenu l'appel de l'Afrique pour un protocole mondial sur la sécheresse, en estimant que les sécheresses créent d'immenses impacts socioéconomiques et environnementaux et affectent la biodiversité et les infrastructures, ce qui a forcément un impact sur les pays voisins. Le délégué a fait valoir que les pays en développement ne peuvent pas faire face tout seuls à ces impacts et que la responsabilité devrait être portée par tous.

La CHINE a abordé les éléments clés de la gestion intégrée des sécheresses, en notant qu'il est important de mettre l'accent sur les communautés marginalisées, et a exprimé sa volonté de rejoindre les efforts de discussions à propos des engagements mondiaux en matière de sécheresse. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a offert de partager son expertise en matière de gestion de la sécheresse, tirée de décennies d'expériences dans la création d'une ceinture boisée longue de plus de 100 000 kilomètres et couvrant 2.5 millions d'hectares.

D'autres interventions ont réitéré la nécessité de réponses plus proactives face à la charge économique considérable associée aux fréquents épisodes de sécheresse. La plupart des intervenants est convenue que les expériences existantes en matière de sécheresse doivent être enregistrées et partagées afin de s'assurer que les meilleures pratiques soient effectivement reproduites, notamment en ce qui concerne les pratiques de gestion de la sécheresse, comme par exemple les activités climato-intelligentes de gestion de la ressource en eau et de réhabilitation des sols.

La FAO a salué la décision du CRIC mettant en place le GTI, et a noté que l'agence soutient l'équipe de travail qui a été chargée d'explorer les mesures qui permettraient de renforcer la résilience face aux sécheresses. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a indiqué que la complexité des phénomènes de sécheresse impose la collaboration de nombreuses entités, et a proposé son soutien aux pays pour élaborer des indicateurs sur la sécheresse et des systèmes d'alerte précoce.

S'exprimant au nom des OSC, le Groupe de suivi environnemental s'est dit impatient de participer à l'intensification des travaux du GTI et a demandé que les orientations techniques fournies intègrent les savoirs locaux, car les pratiques durables spécifiques à chaque contexte, telles que l'agroécologie et la conservation de l'eau, peuvent contribuer à renforcer la résilience.



Le délégué a souligné l'importance de faciliter une gouvernance inclusive des ressources naturelles et de traiter les facteurs environnementaux qui exacerbent la fragilité sociale, les conflits et les migrations.

Réitérant son soutien à un protocole sur la sécheresse, l'ESWATINI a fait valoir que ceux qui s'opposent à la création de nouveaux instruments n'ont à ce jour pas formulé des options pour le renforcement des mécanismes existants. Le délégué a vivement souhaité que le rapport du GTI soit équilibré dans sa proposition d'options pour la prise de décision à la CdP 15.

En réponse aux interventions, Gunilla Björklund, Présidente du GTI, a remercié les délégués pour leurs contributions concises et leur a assuré que celles-ci figureront dans le rapport final. Elle a mis en exergue les recommandations concernant :

- l'importance du renforcement des capacités et de l'échange de bonnes pratiques pour atténuer les impacts de la sécheresse;
- l'intégration des connaissances autochtones et la garantie d'une inclusivité de genre dans les initiatives en matière de sécheresse;
- l'étude des assurances sécheresse et des projets finançables;
- le renforcement des incitations mondiales et régionales et l'utilisation de nouvelles technologies, y compris l'intégration de mesures de gestion de la sécheresse dans les programmes de coopération au développement; et
- la promotion des synergies entre les trois Conventions de Rio et les agences onusiennes compétentes.

Björklund a par ailleurs accueilli avec enthousiasme les propositions spécifiques visant à ce que le GTI :

- recommande l'établissement d'un mécanisme interinstitutionnel dédié à la sécheresse au sein du Groupe de gestion environnementale des Nations Unies;
- analyse les liens entre sécheresse et dégradation des terres et des sols;
- défendent plus énergiquement l'atténuation des sécheresses;
- étudie la création d'un équivalent du fonds pour la résilience aux sécheresses en matière de NDT; et
- se focalise sur les spécificités régionales et émette des orientations sur mesure pour des plans efficaces en matière de sécheresse.

Au sujet d'une proposition concernant le renforcement des analyses des aspects économiques de la sécheresse, Björklund a déclaré que le GTI va tirer profit d'un partenariat existant entre l'OMM, le Partenariat mondial de l'eau et la Banque mondiale, qui étudie les aspects économiques de la préparation aux épisodes de sécheresse.

### **Clôture de la réunion**

Vendredi, le Rapporteur du CRIC Hussein Nasrullah a présenté le projet de rapport de la réunion, en invitant les Parties à présenter d'éventuelles nouvelles recommandations sur les deux semaines à suivre, à l'issue desquelles une version finale serait mise en ligne.

Le Secrétaire exécutif Thiaw a pris note des inquiétudes exprimées sur le fait que la pandémie a plongé les échéances de la CdP 15 dans l'incertitude. Évoquant les petits agriculteurs, les peuples autochtones et les femmes paysannes qui s'engagent sur une utilisation soigneuse des ressources naturelles tout en produisant plus de nourriture sur moins de terres, et les éleveurs qui protègent des sites naturels d'exception ayant un attrait touristique, il a affirmé que ce sont eux les « héros silencieux de l'économie mondiale ». Il a dessiné les opportunités de libérer le potentiel de production de nourriture sur d'immenses régions si seulement les promesses de restaurer jusqu'à un milliard d'hectares de terres, au travers des diverses initiatives nationales, régionales et mondiales, sont tenues. Il a conclu en disant que les

terres saines sont « notre véritable capital collectif » pour créer un monde de paix, de prospérité et d'équité dans l'après-pandémie.

**Déclarations de clôture:** Le Maroc, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a salué les progrès accomplis par le GTI en matière d'efficacité des politiques et des mesures de mise en œuvre relatives à la sécheresse, mais a souligné qu'un protocole sur la sécheresse reste le meilleur moyen de focaliser l'attention du monde sur les effets dévastateurs des épisodes récurrents de sécheresse. Exhortant le Secrétariat à maximiser les synergies entre les trois Conventions de Rio, le délégué a estimé que l'objectif de NDT d'ici 2030 est inatteignable à moins que les Parties restent engagées et alimentent l'élan du processus.

La Commission européenne, au nom de l'UE, a souligné l'importance de l'intégration des questions de genre dans tous les domaines et celle des politiques de sécurisation des droits fonciers. Le délégué a aussi mis en exergue l'importance des actions concrètes en matière de sécheresse et des stratégies de gestion des risques. Il a promis le soutien ininterrompu de l'UE aux pays qui mettent en œuvre des PNS en prenant appui sur les cadres existants.

Le Pakistan, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a exhorté le Secrétariat à s'assurer que tous les points de vue soient dûment inclus dans le rapport final de la CRIC 19, et à s'efforcer de faire l'équilibre entre les intérêts régionaux et infrarégionaux. Le délégué a signalé que la région a mis un accent prioritaire sur les études de faisabilité, les nouvelles technologies et la mobilisation de financements, ainsi que sur des ateliers thématiques consacrés à la NDT visant à renforcer les capacités en matière de définition de cibles de NDT et de PPT.

Le Nicaragua, au nom du GRULAC, a exprimé son engagement à poursuivre la mise en œuvre de l'initiative pour la NDT récemment approuvée, à relever les défis liés à la DDTS, et à assurer que les activités des régions restent conformes aux ODD.

La Hongrie, au nom de la CEE, a reconnu que la sécurité foncière est la stratégie la plus efficace pour assurer une gestion durable des terres. Notant l'utilité du set d'outils sur la sécheresse, ainsi que celle des travaux en cours sur le guide technique relatif aux droits fonciers, le délégué a vivement demandé le renforcement de la mise en œuvre du Plan d'action en matière de genre.

L'ARMÉNIE a regretté que les discussions du CRIC n'aient pas été aussi interactives qu'on l'aurait souhaité, et a souligné l'importance d'organiser une CdP 15 présentielle lorsque la pandémie le permettra.

L'Arabie saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a souligné qu'il est important de documenter les opinions constructives exprimées par tous les groupes et régions dans le rapport de la CRIC 19. Le délégué a mis en garde sur le fait que de nombreux pays en développement ont des difficultés à remplir les critères du Fonds pour la NDT et a appelé à fournir des soutiens à la préparation de projets.

L'organisation CARI Association, au nom des OSC, s'est fait l'écho des appels à renforcer les processus de suivi et d'évaluation de la CLD. La déléguée a suggéré l'étude des stocks de carbone comme outil additionnel de mobilisation de ressources, et a mis en exergue les pratiques durables susceptibles de contribuer à la NDT, telles que l'agriculture régénérative.

Dans ses remarques de clôture, le Vice-Président du CRIC Senyaz a remercié les délégués pour avoir fait preuve de souplesse en contribuant à cette toute première réunion virtuelle. Regrettant l'absence des conversations à la pause-café et le fait que la réunion n'ait pas été aussi interactive que chacun l'aurait souhaité, il a estimé que les Parties ont tout de même fait des avancées significatives dans l'examen des activités qui se trouvent au cœur

de la CLD. Il a remercié le GTI pour son travail sur l'élaboration d'une politique effective en matière de sécheresse, et a signalé des travaux supplémentaires prévus pour soumettre des activités et indicateurs concrets à la discussion de la CdP 15.

Jigmet Takpa, au nom de la Présidence de la CdP 14, a félicité le Secrétariat pour la réussite de cette réunion en dépit des nombreuses difficultés. Il a clos la réunion à 13h53 CET (GMT+1).

Après la clôture de la réunion, le Secrétariat du Groupe intergouvernemental des observations terrestres (GEO) a annoncé que l'Équipe N a été la grande gagnante du prix d'innovation technologique en matière de NDT, d'une valeur de 100 000 USD, pour avoir conçu une solution de planification dédiée à la NDT.

### **Brève analyse de la CRIC 19**

Les interactions par l'intermédiaire de la technologie sont devenues la nouvelle normalité dans toutes les sphères de la vie. Il était donc inévitable que la dernière réunion intersessions du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CRIC) se déroule de façon virtuelle. Cette réunion était initialement prévue fin 2020 et, dans l'imminence de la prochaine réunion de la Conférence des Parties à la CLD (CdP 15), un nouveau report aurait empêché le CRIC d'achever à temps son évaluation de la mise en œuvre.

Cette brève analyse pose la question de savoir si cette semaine de réunion aura été un exemple de multilatéralisme efficace et courageux dans ce nouveau monde virtuel, ou si elle n'a fait que réaffirmer le besoin d'une diplomatie face à face.

#### ***Connecter sans vraiment communiquer?***

Bien conscient des possibles problèmes de connectivité, le Secrétariat s'était livré à un exercice élaboré de préparation technique afin d'assurer à tous une expérience sans trop de remous, en collaboration avec la plateforme d'accueil de la réunion, le Bureau des Nations Unies à Genève. Les délégués ont été invités à faire des essais avant le début de chaque session et le personnel technique a habilement rassuré les délégués tendus face à cette expérience, en leur montrant comment lever la main virtuellement ou comment activer leurs micros.

À première vue, ces denses préparatifs semblent avoir été payants. La Présidence s'est rapidement habituée à demander « êtes-vous là? » et les participants débutaient leurs interventions par l'inévitable « vous m'entendez? », mais ils ont tout de même réussi à contribuer à cette session d'échange d'informations. Ceux qui n'ont pas pu se connecter – qui étaient répartis de façon assez homogène entre pays développés et pays en développement – se sont vus offrir l'option de présenter des déclarations écrites qui seront disponibles sur le site de la CLD, dans un souci d'équité entre les participants. Le Bureau du CRIC a aussi fait des efforts pour alléger l'ordre du jour, en reportant notamment les discussions relatives aux rapports nationaux et au renforcement des capacités à la CRIC 20.

Donc: cette session a-t-elle été vécue comme une session habituelle de reporting? Aux dires d'un initié, si cette session abrégée n'est pas une façon parfaite de faire les choses, elle ne pouvait pas être reportée car il était indispensable de maintenir l'élan, en vue non seulement de la CdP 15, mais aussi du compte à rebours pour l'examen à mi-mandat du Cadre stratégique de la CLD qui doit être achevé pour 2025. Le calendrier du CRIC avait déjà un an de retard en raison de la pandémie de COVID-19, et le Bureau se devait d'avancer. Comme l'a indiqué un membre

du Bureau, « toutes les autres pièces étaient complètement dépendantes de cette première représentation ».

#### ***La CRIC 19 a-t-elle répondu aux attentes (délibérément limitées)?***

On dit souvent que pour éviter toute déception, le mieux est d'avoir peu d'attentes. À bien des égards, c'est exactement ce qu'a fait la CRIC 19. Elle était estampillée session « non-négociatrice », avec un ordre du jour allégé. Peut-être par un coup de chance, cette session est tombée dans un cycle intersessions de deux ans, qui, dans le cadre de la nouvelle structure du CRIC adoptée à la CdP 13, est censé réduire la charge d'établissement de rapports des pays en décomposant le modèle de reporting en deux parties, avec un exercice de rapport des éléments « narratifs » tous les deux ans et un exercice plus « quantitatif » au regard des indicateurs d'avancement de la Convention tous les quatre ans. Donc, si l'ordre du jour était écourté pour tenir sur les deux heures journalières prévues, il est tout de même parvenu aux fins qu'il s'était fixées: offrir une plateforme où les Parties et autres parties prenantes pouvaient mettre en lumière leurs avancées et apprendre des expériences des autres pays et régions.

Dans leurs remarques de clôture, plusieurs délégués ont exprimé s'être sentis globalement en mesure de faire cela. Avec les points de vue exprimés, la session a également permis de prendre la température des positions et priorités des pays. D'après un membre du Bureau, cela va considérablement aider le Secrétariat à élaborer des scénarios pour la CdP 15. Comme il l'a signalé, « c'est une façon détournée de rédiger des projets de recommandations – en fin de compte, vous arrivez au même résultat ».

Une possible lueur d'espoir née de cette session a été de révéler que, peut-être, tout ne devra pas revenir à la normale. Pendant la CRIC 19, des voix se sont élevées pour appeler la Convention à envisager la transition vers une approche « hybride », où quelques activités, notamment le partage d'information et les événements de formation, pourraient se dérouler en ligne. Quelques optimistes sont allés jusqu'à envisager un modèle de ce type pour les futures CdP, qui permettrait peut-être de résoudre les difficultés de financement et de capacités qui hantent souvent les plus petites délégations. « Imaginez... un seul délégué dépêché sur place à la CdP et toute une équipe technique restée au pays qui soutiendrait virtuellement cet envoyé... qui l'aiderait même à répondre à des questions techniques et lui permettrait de consulter plus rapidement lors des sessions en groupes de contact », a spéculé le délégué d'un pays en développement.

D'autres ont vu des possibilités d'avancer sur les questions non controversées, d'ordre essentiellement technique, de façon virtuelle, en laissant aux négociations conventionnelles les questions plus politiques, qui requièrent un certain degré de médiation personnelle. Un bon exemple serait la question de comment traiter la sécheresse dans le cadre de la Convention, sur laquelle s'opposent des points de vue diamétralement opposés, d'un côté les adeptes d'un protocole sur la sécheresse, et de l'autre ceux qui affirment que les mécanismes existants sont suffisants.

#### ***Qu'en est-il de la mise en œuvre?***

Les conférences et négociations internationales, c'est une chose, mais en fin de compte, les avancées de la Convention seront mesurées sur le terrain. Il était clair que, même en l'absence de données quantitatives, la pandémie a considérablement ralenti la mise en œuvre. Au cours des discussions sur le cadre de la politique de genre, par exemple, de nombreux intervenants ont indiqué que la COVID-19 a eu des impacts hors proportions sur les femmes, en plus d'un coup d'arrêt brutal dans les activités de

restauration des terres qui tenaient spécifiquement compte des questions de genre.

Mais, comme l'a maintes fois souligné le Secrétaire exécutif Ibrahim Thiaw, cette pandémie offre aussi l'occasion de repositionner la Convention –avec son focus sur la santé des terres– comme un instrument clé de la solution. On peut, à cet égard, défendre l'idée que les maladies zoonoses telles que la COVID-19 sont directement liées aux changements non durables de l'utilisation des sols, comme la destruction de la forêt pour y implanter des monocultures, qui ont pour effet de déplacer les animaux et les rapprocher des populations humaines. En plaidant pour un retour à des paysages de mosaïque plus naturels, la CLD peut renforcer ses synergies avec la Convention sur la diversité biologique pour proposer une partie de la solution.

### Quelle vision de l'avenir de la CLD?

Pour les délégations, l'agitation des négociations multilatérales traditionnelles –avec les sessions nocturnes des groupes de contact ou les conciliabules impromptus pour dégager un consensus sur telle ou telle phrase cruciale– font partie intégrante de la « démocratie » mondiale. Comme l'a signalé un négociateur chevronné, même les nations en guerre envoyaient des émissaires pour tâter le terrain et se préparer à la paix.

De nombreux participants du CRIC se sont fait l'écho de ce sentiment lorsqu'ils ont clairement affirmé qu'ils percevaient cette session virtuelle comme une déviation temporaire vis-à-vis de la normalité. Réfléchissant à ce que cette session est parvenue à faire, un participant a suggéré que peut-être le processus a été relativement harmonieux parce qu'il s'agissait de têtes connues. Pour un instant, c'était comme retrouver de vieux amis en dépit de la distance. Mais beaucoup se demandaient si cette configuration fonctionnerait pour des négociations pures et dures. Il n'est pas facile d'imaginer que la technologie pourrait remplacer complètement le tissage traditionnel de liens de confiance; à noter que quelques processus, toutefois, expérimentent déjà avec des espaces virtuels de discussion informelle (comme la récente réunion d'[ONU-Eau](#)).

C'est pourquoi, ceux qui sont responsables de maintenir l'attention sur la CdP 15 à venir, ainsi que sur de nombreux autres événements inscrits au calendrier des Nations Unies, s'inquiètent aujourd'hui des scénarios qui prévoient d'éventuelles extensions des confinements en raison de l'épidémie. Dans les nombreux scénarios actuellement envisagés, personne ou presque n'imagine organiser une CdP pleinement virtuelle.

Mais il est encore tôt. Si les incertitudes actuelles ne sont pas rapidement dissipées, on se rappellera que le premier pas a été fait le jour où la CLD s'est aventurée avec courage dans le nouveau monde de la diplomatie virtuelle.

### Réunions à venir

#### Forum Asie-Pacifique sur le développement durable,

**Édition 2021:** Cet événement se tiendra sur le thème « Une relance durable et résiliente après la pandémie de COVID-19 en Asie et dans le Pacifique ». Le Forum vise à jouer un rôle central en tant que catalyseur de solutions et d'apprentissage mutuel quant à la façon d'accélérer les transformations pour la mise en œuvre du Programme 2030 tout en favorisant la relance post-COVID.

**dates:** 23-26 mars 2021 **lieu:** Bangkok, Thaïlande (sessions présentielle et virtuelle) **www:** <https://www.unescap.org/apfsd/8>

**Forum de la région arabe sur le développement durable:** La Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (ESCWA) accueillera ce Forum au format hybride, qui offrira la possibilité d'une participation présentielle et virtuelle.

**date:** 29-31 mars 2021 **lieu:** Beyrouth, Liban et en ligne

**www:** <https://www.unescwa.org/event/arab-forum-sustainable-development-2021>

**Dialogue de haut niveau sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse:** Conformément aux résolutions 74/220 et 75/218 de l'Assemblée générale, le Président de l'Assemblée générale convoquera un Dialogue de haut niveau pour évaluer les progrès accomplis dans la lutte contre la DDTS et pour définir la marche à suivre en vue de la fin de la décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification.

**date:** 20 mai 2021 (à confirmer) **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **www:** <https://www.un.org/pga/75/event/high-level-dialogue-on-desertification-land-degradation-and-drought/>

**CdP 15 à la CLD:** La CdP 15 est prévue au dernier trimestre de 2021. De nouvelles annonces seront faites à mesure des évolutions de la pandémie de COVID-19. **dates:** à confirmer

**lieu:** à confirmer **www:** <https://www.unccd.int>

Pour d'autres réunions, visitez <https://sdg.iisd.org/>

### Glossaire

|        |  |
|--------|--|
| CLD    | Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification  |
| CdP    | Conférence des Parties   |
| CRIC   | Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention   |
| DDTS   | Désertification, dégradation des terres et sécheresse  |
| ECO    | Europe centrale et orientale   |
| FAO    | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  |
| FEM    | Fonds pour l'environnement mondial   |
| GDT    | Gestion durable des terres   |
| GRULAC | Groupe Amérique Latine et Caraïbes   |
| GTI    | Groupe de travail intergouvernemental  |
| MM     | Mécanisme mondial  |
| NDT    | Neutralité en matière de dégradation des terres  |
| ODD    | Objectifs de développement durable   |
| OSC    | Organisation de la société civile  |
| PDC    | Processus de définition de cibles volontaires en matière de NDT  |
| PNS    | Plans nationaux de lutte contre la sécheresse  |
| PPT    | Projets et programmes transformateurs  |
| PRAIS  | Système d'examen de la performance et d'évaluation de la mise en œuvre   |
| TPS    | Tempêtes de sable et de poussière  |
| VGTT   | Directives volontaires de la FAO sur une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale |
| OMM    | Organisation météorologique mondiale   |